

COMMUNE DE MONTONVILLERS – 80260

Région de Picardie – Département de la Somme – Arrondissement d'Amiens – Canton de Villers Bocage

Conseil Municipal du 28 juin 2018

L'an deux mil dix huit, le 28 juin à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Laurent CRAMPON, Maire, en suite de **convocation en date du 25 juin 2018**, un exemplaire a été porté au tableau d'affichage le jour même.

Etaient présents, 6 conseillers sur 7

Messieurs Laurent CRAMPON, Dominique ROHART, Mikaël POULAIN

Mesdames Jacqueline PURSON, Florence DE VAINS, Cécile CHOQUET

Formant la majorité des membres en exercice

Etait absent : Jean-Christophe PROVANG

A été élu secrétaire de séance : Dominique ROHART.

La séance est ouverte, Monsieur le Président expose les problèmes suivants :

1 – Décision modificative

A la demande de la Trésorerie de Doullens, il nous est demandé de modifier l'affectation des sommes portées au budget primitif 2018 de la façon suivante :

Le montant du virement de la section fonctionnement à la section d'investissement n'est pas équilibré : DF 023 = 70 000€ et RI 021 = 60 000 € soit différence: 10 000 €.

Il nous est proposé l'adoption de la décision modificative suivante :

RI 021 + 10 000 €

RI 1068-040 - 10 000 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et par un vote de 6 voix "pour", 0 "contre" et 0 abstention accepte cette décision modificative

2 – Statuts C.C.T.N.P.

Suite à la mise en place de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie, il est demandé au conseil d'adopter les statuts régissant cette assemblée.

Après avoir pris connaissance des statuts,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et par un vote de 6 voix "pour", 0 "contre" et 0 abstention accepte les statuts de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30